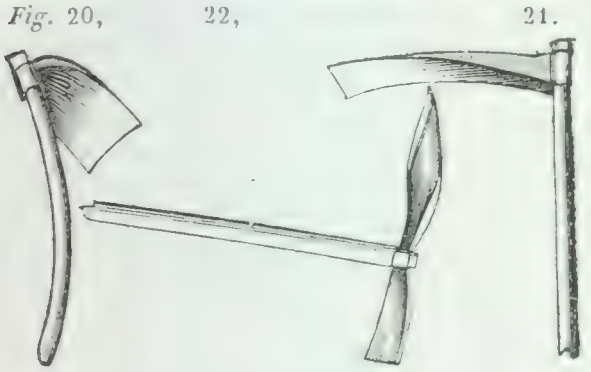
légèrement courbé, dont la douille, qui n'est qu'un simple anneau plat, est fabriquée de manière à s'ajuster avec un manche de 0m,75, également recourbé, formant avec le fer un angle de 45 à 50 degrés. Les *fig.* 16 à 19 représentent les diverses modifications de la houe, dont le fer peut être soit un triangle (*fig.* 18), soit une fourche à deux dents plates, aiguës (*fig.* 19), ou carrées (*fig.* 17). Sous cette dernière forme, la houe à deux dents plates est connue dans tout le midi de la France sous le nom de *Béchard;* depuis quelques années les religieux de la Trappe en ont introduit l'usage dans l'ouest. Pour façonner le terrain à la houe, l'ouvrier se tient courbé très près de terre, et travaille en avançant; il rejette derrière lui la terre remuée. La houe convient parfaitement pour les labours superficiels; c'est un instrument très expéditif, mais il faut pour cela que l'ouvrier contracte l'habitude de travailler plié en deux, genre de fatigue auquel beaucoup de jardiniers ont peine à s'accoutumer.

§ III. — Pioches.

A. La pioche à lame large remplit à peu près le même but que la houe. Son manche, long d'un mètre et un peu courbé (*fig.* 20), permet

Fig. 20, 22, 21.



à l'ouvrier de travailler dans une situation un peu moins gênante, mais le labour n'est jamais aussi parfait; ce genre de pioche est principalement utile pour faire les trous destinés à la plantation des pommes de terre et aux semis de haricots. La pioche ordinaire, ou pioche proprement dite, nommée *tranche* dans tout l'ouest de la France, est formée d'un fer long et étroit, un peu courbé vers son extrémité tranchante; l'autre bout se termine par une douille très forte, à laquelle est adapté un manche droit, long de 1m,33, formant un angle droit avec le fer (*fig.* 21).

B. *Pioche piémontaise.* — La douille de cette pioche (*fig.* 22), est au milieu du fer, dont une extrémité est semblable à celle de la pioche commune, et l'autre terminée en pointe; c'est un des instruments les plus maniables et les plus commodes dans toute espèce de terrains.

C. *Pic.* — Le pic (*fig.* 23) est emmanché comme la pioche piémontaise; mais son fer plus étroit est long d'un mètre au moins, ce qui rend l'instrument très pesant, et d'une force pour ainsi dire irrésistible, pour entamer le sol le plus dur. Quoique le pic soit un instrument de terrassier plutôt que de jardinier, il est cependant indispensable pour presque tous les défoncements et pour le creusement des trous destinés à des plantations d'arbres dans un sol compacte, que la pioche attaquerait difficilement.

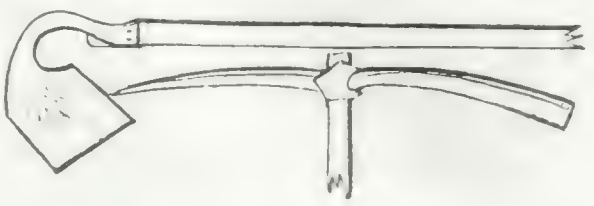


Fig. 24, 23.

D. *Houette* (*fig.* 24). — Instrument léger et fort commode, plus usité des amateurs que des jardiniers, qui lui préfèrent celui que représente la *fig.* 25.

E. *Binette* ou *Serfouette* (*fig.* 25). — Il n'est

Fig. 27, 28, 26, 25.



pas d'instrument que le jardinier ait plus constamment entre les mains; ses dimensions peuvent être très variées, la forme restant la même. Il est indispensable d'en avoir au moins deux, l'une dont le fer, y compris la longueur des dents, n'aura que 0m,25; l'autre, dont le fer pourra avoir une longueur de 0m,40, avec une largeur proportionnée, servira aux binages profonds, ainsi qu'à tracer les rayons pour semer en lignes des pois et des haricots.

F. *Sarcloir belge* (*fig.* 26). — C'est une très petite binette dont la partie fourchue a reçu une troisième dent, et dont le manche tourné ne doit pas avoir plus de 0m,40. Cet instrument est préférable au sarcloir français, espèce de truelle courbe, à bords tranchants, représenté de profil *fig.* 27 et de face *fig.* 28, qui peut à la vérité expédier plus de besogne, mais avec le grave inconvénient de retrancher des racines que le sarcloir belge arrache sans les rompre; ce dernier sarcloir doit donc être préféré toutes les fois qu'il s'agit de nettoyer un sol infesté de plantes vivaces dont la moindre racine suffit à les reproduire, telles que le chiendent, le liseron et la petite patience.

§ IV. — Râteaux.

A. Le jardinier doit avoir un assortiment de râteaux, les uns légers, petits et à dents serrées, ne servant que sur les couches ou sur les plates-bandes recouvertes de terreau; les autres plus grands, plus lourds et à dents plus ou moins écartées, sont adaptés à tous les genres de façons que le sol du jardin peut recevoir